

Travaux de la Chambre

J'étais en train de dire que c'est ce que les électeurs veulent qui compte, et non ce que nous voulons ou ce que nous croyons qu'ils veulent. Au début de mon intervention, j'ai dit que Mike Harris avait gagné en Ontario parce qu'il a écouté les électeurs et conçu son programme en fonction de ce qu'ils voulaient. De son côté, le Parti libéral, provincial ou fédéral, n'écoute pas les électeurs, et il en a payé le prix en Ontario.

Ce que je veux dire au député et à tous les ministériels, c'est que, selon moi, vous allez payer pour cela aux prochaines élections fédérales, parce que vous n'écoutez pas les Canadiens.

Le président suppléant (M. Kilger): J'ai une suggestion à faire. Nous devrions tous prendre conscience du fait que, quand on utilise le mot «vous» à la Chambre, le niveau du débat baisse d'un cran. Je me contenterai de signaler cela, pour aujourd'hui. Le député de Kingston et les Îles a la parole.

Des voix: Oh, oh!

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les députés d'en face jettent les hauts cris et je ne comprends pas pourquoi. J'imagine seulement que c'est parce qu'ils redoutent la vérité.

Je comprends leur réticence à écouter certains faits. J'avais l'intention aujourd'hui de m'arrêter sur l'attribution de temps, dont les députés ont parlé en faisant leurs observations, et les heures de séance prolongées, que nous passerons ensemble la semaine prochaine.

La première chose que je voudrais dire, c'est que le député de Simcoe-Centre vient de parler de ce que veulent les électeurs. Il semble avoir oublié la leçon d'octobre 1993.

M. Abbott: Parlez-nous des élections en Ontario.

M. Milliken: Je parle de la Chambre des communes et non de l'Assemblée législative de l'Ontario. Le Parti libéral du Canada a élaboré le programme le plus complet et le plus acceptable jamais présenté par un parti politique dans notre pays. Le Parti libéral a fait valoir son livre rouge.

Je regrette de ne pas avoir mon exemplaire à la main aujourd'hui, car je sais que le député, qui fait du chahut et à qui j'ai recommandé de se procurer un exemplaire du livre rouge comme livre de chevet, ne serait pas aussi bruyant cet après-midi s'il avait passé du temps à l'étudier. Je peux lui dire que, si les électeurs du Canada ont décidé de confier le gouvernement au Parti libéral du Canada, c'est en raison de ses promesses du livre rouge.

En d'autres termes, les électeurs ont choisi ce qu'ils voulaient le 25 octobre 1993. Ils reçoivent aujourd'hui ce qui était annoncé dans le livre rouge. Les promesses électorales du livre rouge sont mises en oeuvre grâce aux mesures législatives que nous avons adoptées. Les mesures législatives devant être débattues la semaine prochaine, dans le cadre d'une attribution de temps, figurent toutes dans le livre rouge. Le gouvernement actuel remplit les promesses qu'il a faites dans son livre rouge aux Canadiens qui l'ont élu en 1993.

Je remarque que les bloquistes gardent le silence à cet égard, parce qu'ils savent que les gouvernements sont élus pour s'acquitter d'engagements. C'est que, franchement, ils admettent que nous avons fait de bonnes promesses valables et nous approuvent pour cela. Quant aux réformistes, ils se voient déjà formant un gouvernement élu, mais leur succès, car ils n'avaient auparavant aucun autre député que celle de Beaver River, les porte à croire qu'ils ont remporté les élections du fait qu'un grand nombre de leurs membres ont été élus. Mais, quel pourcentage du suffrage ont-ils remporté? Ont-ils franchi la marque des 10 ou des 15 p. 100? Quelle que soit la proportion du suffrage, elle n'a pas suffi à inspirer la confiance chez les Canadiens.

Les députés du Parti réformiste peuvent prétendre qu'ils ont gagné la confiance des électeurs dans leur circonscription, comme certains y ont réussi. J'en connais cependant un qui a été élu avec la plus faible proportion des voix de tous ceux qui ont été élus à la Chambre, 28 ou 29 p. 100, je pense, mais il a quand même réussi à se faire élire. Cela révèle plutôt à quel point les électeurs étaient divisés dans cette circonscription. En réalité, on ne peut pas dire qu'ils ont gagné la confiance des Canadiens sur la base des voix qu'ils ont obtenues. Dans ma circonscription, le candidat réformiste a recueilli 12 p. 100 des suffrages. Les Canadiens n'ont pas voté en faveur des politiques réformistes, mais en faveur des politiques libérales. Ils ont voté en faveur des politiques libérales telles qu'énoncées dans le livre rouge, et ce sont les politiques qui se reflètent dans les projets de loi dont nous débattons et dans ceux dont le leader du gouvernement à la Chambre a fourni la liste dans son intervention plus tôt aujourd'hui quand il a proposé la motion visant à prolonger les heures de débat.

• (1350)

Bien que je puisse comprendre qu'il existe un certain désaccord entre les députés réformistes et les députés ministériels à cause de considérations idéologiques ou de divergences en matière de politique—je me rappelle que le petit livre bleu promettait autres choses—le fait reste que notre parti a été porté au pouvoir avec une majorité confortable de sièges à la Chambre et une proportion très importante des suffrages populaires exprimés au Canada, et nous nous employons à remplir les promesses que nous avons exposées aux électeurs en 1993.

Au lieu de nous demander de substituer. . .

M. Abbott: Et Allmand?

Le président suppléant (M. Kilger): Je vais faire appel à l'expérience que j'ai acquise dans ma carrière antérieure, celle d'arbitre de hockey.

L'un des principes que nous tâchions de mettre en pratique, c'était de ne pas avoir de grandes oreilles. Je ne cherche pas à en entendre plus que j'en entendrais ordinairement. Je ne voudrais pas contester ou mettre en doute la validité de la convention voulant qu'on ne mentionne pas les députés à la Chambre par leur nom, mais par celui de leur circonscription.